

**La sécurité informatique : un enjeu pour tou.te.s, un défi pour la Ville :
où en sommes nous ?**

Au vu des actualités connues par tou.te.s concernant les attaques informatiques contre des entités publiques, tant en Amérique, qu'en Europe, y compris tout récemment à Rolle, attaques ciblées notamment sur le vol des données ou le blocage des systèmes pour obtenir une rançon, les citoyennes et citoyens se posent forcément la question de savoir si leurs données personnelles et les données communales sont bien protégées.

Tout en comprenant la complexité de la situation, le nombre, l'organisation et la qualité technique de la cybercriminalité internationale qui, semble-t-il, a trouvé un business plus lucratif que celui du trafic de drogue, l'impression générale qui prédomine est que les entités politiques semblent dépassées, ou dans le pire des cas « paresseuses », et ne peuvent finalement faire rien d'autre qu'attendre l'inévitable et espérer éviter le pire.

Nous sommes tou.te.s conscient.e.s qu'une des responsabilités des politicien.ne.s est d'assurer la sécurité des biens communs, dont les services et les données informatiques font naturellement partie, et aussi de prendre en compte les craintes de la population: il serait donc à notre avis opportun que la Ville de Nyon puisse expliquer au Conseil, et en général à ses concitoyen.ne.s, ce qui est déjà en place pour gérer la sécurité informatique, y compris les audits réguliers pour mesurer l'efficacité des mesures en place, la formation des collaboratrices et collaborateurs et les éventuelles synergies par exemple avec les autres villes en Suisse.

Nous posons donc à la Municipalité les questions suivantes :

- 1) Quel rôle joue la sécurité dans l'informatique de la Ville ?
- 2) Quel est le niveau de formation de base et de sensibilisation aux enjeux de la sécurité informatique des employé.e.s de la Ville, y compris des municipaux ?
- 3) A quelle fréquence il y a-t-il des audits internes et externes pour mesurer l'efficacité des mesures en place pour protéger les systèmes informatiques communaux ?
- 4) Quels sont les retours de ces audits ?
- 5) Les procédures à suivre en cas de cyberattaques, y compris sur le plan de communication à la population, sont-elles définies, connues et testées régulièrement ?
- 6) Au vu des moyens utilisés par les organisations criminelles à l'échelle mondiale, qui ne sont pas comparables aux moyens communaux, est-ce que des synergies au niveau communal, cantonal et fédéral sont déjà en place et d'autres à l'étude ?

D'avance je remercie la Municipalité pour ses réponses.

Pour le Parti Socialiste
Chiara Montecchio